

VIGICOM

TÉLÉASSISTANCE

●●●●● EN 5 ÉTAPES

01

• Alarme

Perte de verticalité
Absence de mouvement
SOS volontaire



Le déclenchement d'une alarme entraîne l'émission instantanée et automatique d'un appel et d'un SMS vers le central de téléassistance VigiCom, basé en France métropolitaine.

Dans un délai de 30s (moyenne 2020) à réception d'une alarme, un opérateur prend connaissance de l'alerte et entre en communication vocale avec le travailleur isolé.



• Prise d'appel

et tenue de dialogue

02

Selon la nature de l'appel (accidentel ou volontaire) ainsi que le degré d'urgence, l'opérateur prévient les 3 intervenants désignés et/ou les services de secours compétents (SAMU, pompiers, police) en leur indiquant la localisation du travailleur isolé.



03

• Alerte

qualifiée et personnalisée

30min maximum après la mise en relation avec les secours, l'opérateur s'assure de la bonne prise en charge du travailleur isolé ainsi que de son état de santé et des suites relatives à cette intervention.



• Secours

et bonne évacuation

04

Lorsque le travailleur isolé est identifié comme étant hors de danger, le ticket d'incident est clôturé par l'opérateur.



05

• Fin d'incident

et traçabilité